

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## MAIRIE D'ÉGLETONS

Service Communication

Tél 05 55 93 99 82

Fax 05 55 93 21 01 - Courriel : [pa.drouvin@mairie-egletons.fr](mailto:pa.drouvin@mairie-egletons.fr)

Page 1 sur 2

du 09-02-2018

### Égletons : Le réseau de chaleur d'Égletons raccordé à l'Unité de Valorisation Énergétique

*C'est dans un froid glacial qu'a été inauguré, jeudi 8 février, le raccordement du réseau de chaleur urbain (RCU) à l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SYTTOM 19, c'est-à-dire à l'usine d'incinération des ordures ménagères qui valorise la chaleur produite dans le chauffage égletonnais. Les acteurs du projet avaient donné rendez-vous aux élus, financeurs et entrepreneurs pour exposer les avantages de ce nouvel apport.*



Pour mémoire, le réseau de chaleur d'Égletons est le fruit d'une étude menée en 2002 et concrétisée en octobre 2005. Depuis cette date, et compte-tenu de l'extension du réseau au centre-ville en 2012, le RCU alimente en eau chaude des établissements industriels, comme Charal ou Stratobois, les grands équipements scolaires (EATP, lycée, IUT) et publics (centre aquarécréatif, EHPAD...) et quelques particuliers.

« Un projet gagnant-gagnant », c'est en ces termes que le maire d'Égletons, Charles Ferré, a défini le raccordement de l'UVE au RCU. En effet, chacune des parties trouve avantage à cet apport de chaleur, produite par la combustion des ordures ménagères, qui révolutionne la mixité énergétique du réseau de chaleur. Ce raccordement marque aussi une troisième étape dans le plan de développement du RCU.

Révolution d'abord car le RCU, qui a fonctionné pendant plus de 12 ans grâce à deux chaudières bois, voit la part de ce combustible fortement réduite et la chaufferie secondaire installée au lycée fermée. La chaudière bois de Tra-Le-Bos servira, à l'avenir, en appoint de la nouvelle

énergie, notamment dans les moments de forte demande (elle pourra également être alimentée en gaz en secours ultime).

Révolution ensuite du fait des nombreux travaux réalisés pour rendre possible ce raccordement. Pour réussir cette connexion, des évolutions techniques ont dû être apportées à l'usine d'incinération devenue, grâce à ses qualités de production renforcées, une unité de valorisation énergétique. Elle peut aujourd'hui produire la chaleur suffisante au réseau. Comme l'a expliqué Marc Chatel, Président du SYTTOM 19, le syndicat a procédé au remplacement de l'ancienne turbine nécessaire pour soutirer la chaleur sans impacter la production électrique actuelle, il a mis en place des équipements techniques au sein du nouveau local thermique (installation des pompes, dispositifs de régulation...) et a créé un réseau de 3,5 km de canalisations sur-isolées nécessaire au raccordement de la chaufferie.

L'origine de ce projet remonte à deux ans. Le maire, Charles Ferré, cherchait des solutions pour répondre aux besoins du réseau de chaleur en considérant les évolutions du prix du bois et les nouvelles dispositions prévues par la loi de transition énergétique. C'est ainsi qu'ayant contractualisé dans ce projet avec la mairie, le SYTTOM 19 (Syndicat départemental de transport et de traitement des déchets) a désigné le délégataire Corrèze Énergies pour assurer l'exploitation de l'usine et mettre en œuvre la liaison avec la chaufferie de Tra-Le-Bos.

Le chantier s'insère également dans le cadre de la loi de transition énergétique en permettant l'augmentation du taux d'énergies renouvelables du RCU d'Égletons de 85 à 95%, le doublement de l'efficacité énergétique de l'usine avec une performance énergétique supérieure à 65%, enfin avec une réduction des émissions cumulées de CO2 de 6 270 tonnes.

Ce nouvel apport permet aussi de maintenir pour une période assez longue le prix du chauffage pour les clients du réseau de chaleur, tandis que les autres sources d'énergie devraient devenir beaucoup plus coûteuses par effet de la taxe climat énergie. Avec un prix du gaz naturel HT identique à celui d'aujourd'hui, on atteindra en 2022 une économie sur le coût de la chaleur de l'ordre de 20% pour les usagers raccordés au réseau de chaleur. Un atout non négligeable pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire a rappelé le sous-préfet Fabien Sésé.

Au final, le SYTTTOM 19 a investi plus de 5 millions d'euros dans ce chantier de deux ans. Il a notamment bénéficié de subventions de l'Europe, de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'État et de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

À l'avenir, un projet de serres maraîchères devrait voir le jour à proximité immédiate de l'usine. Il devrait utiliser une partie de la chaleur fatale de l'usine pour chauffer les serres.